

## Charte d'adhésion au réseau Femmes Qui Bougent

Le réseau Femmes Qui Bougent est un dispositif public local créé en 2015 sous l'impulsion de la direction du développement économique de la ville de Vaucresson.

Il s'adresse à toutes les femmes entrepreneures du territoire de Vaucresson ou des communes voisines des Hauts-de-Seine et des Yvelines souhaitant créer, dynamiser et développer leur activité professionnelle.

### 1. Objet du réseau Femmes Qui Bougent

Acteur du développement économique du territoire, le Réseau Femmes Qui Bougent accompagne les entrepreneures « au féminin » dans leur projet de création et de déploiement de leur activité par la mise à disposition de lieux d'échanges, l'animation d'ateliers thématiques, l'organisation de conférences et la transmission d'informations destinées à favoriser leur croissance et leur visibilité sur le territoire.

- ❖ Le réseau est composé de personnes morales représentées par ses dirigeantes et de personnes physiques exerçant à titre individuel.
- ❖ La structure et le fonctionnement du réseau Femmes qui bougent n'ont aucune vocation commerciale et ne visent aucune activité lucrative.
- ❖ Le réseau est neutre et indépendant de toute idéologie et de tout mouvement politique, syndical ou religieux.
- ❖ Ses membres s'engagent à accepter et respecter les règles de fonctionnement définies dans la charte établie pour garantir les valeurs fondamentales du réseau.

### 2. Rôle du réseau Femmes Qui Bougent

- ❖ Fédérer les dirigeantes d'entreprises du territoire en les réunissant dans un esprit de partage d'expériences, d'échange de compétences, et de convivialité.
- ❖ Créer une relation privilégiée avec elles afin d'identifier leurs besoins pour la mise en place de programmes destinés à favoriser leurs compétences.
- ❖ Organiser des ateliers thématiques et des événements ponctuels pour entretenir un esprit et une dynamique collective au sein du réseau.
- ❖ Valoriser les compétences professionnelles des membres du réseau en les invitant à animer ponctuellement des rencontres sur des thématiques en lien avec leur domaine d'activité.
- ❖ Transmettre les actualités sur les dispositifs économiques du territoire (appels à projets, ateliers, formations, forums).

- ❖ Donner de la visibilité à ses membres par le biais de supports de communication : journal et newsletter de la ville et du territoire et réseaux sociaux.

### 3. Charte déontologique

La constitution de la présente charte permet la mise en application des principes et des valeurs partagés par les membres du réseau Femmes qui bougent.

Elle fixe les règles de conduite acceptées par l'ensemble des adhérents, dont le respect garantit une confiance mutuelle.

Il est donc de la responsabilité de chaque membre de s'y engager moralement.

- ❖ Protection du nom et du logo

L'entité Femmes qui bougent et son identité graphique (logo) ont fait l'objet d'un dépôt de la marque par la mairie de Vaucresson, sa dénomination est ainsi protégée.

Toute représentation et/ou reproduction ainsi que toute exploitation partielle ou totale de la marque, de quelque nature que ce soit est interdite et passible d'une amende.

- ❖ Profils d'admission des membres du réseau

- Dirigeantes d'entreprise quel que soit leur statut (E.I, SAS, SARL...).
- Personne en reconversion, en recherche d'emploi.
- Salariée occupant un poste d'encadrement et de management souhaitant partager son savoir-faire professionnel.
- Toute personne parrainée par un membre déjà inscrit.
- Toute personne susceptible d'apporter une expertise professionnelle dans le cadre des ateliers proposés par le réseau.

- ❖ Conditions et processus d'admission

Toute personne physique ou morale souhaitant devenir membre du réseau Femmes qui bougent, devra préalablement répondre à un des profils d'admission énoncés dans le paragraphe précédent, et accepter sans réserve, l'ensemble des dispositions du présent document.

Son adhésion est gratuite pour une année, elle est renouvelée automatiquement par tacite reconduction.

La demande d'adhésion peut se faire :

- par mail à l'adresse [femmesquibougent@mairie-vaucresson.fr](mailto:femmesquibougent@mairie-vaucresson.fr) en précisant sa fonction, le nom éventuel de sa société, son adresse, et ses coordonnées complètes.
- en s'inscrivant par le biais du formulaire sur le site internet de [femmesquibougent.fr](http://femmesquibougent.fr)

En cas de non-renouvellement, l'adhérent doit signifier son souhait par mail à l'adresse suivante : [femmesquibougent@mairie-vaucresson.fr](mailto:femmesquibougent@mairie-vaucresson.fr)

### 4. Droits et obligations de la charte

En adhérant au réseau Femmes Qui Bougent, les membres s'engagent :

- *À faire vivre et développer le réseau en s'impliquant dans la vie du réseau : partage des bonnes pratiques, entraide, partenariats.*
- *À répondre aux invitations du réseau en participant régulièrement à ses événements et en les diffusant.*
- *À exercer leur métier en appliquant les principes généraux de l'éthique professionnelle : honnêteté, respect de la personne et de la confidentialité professionnelle.*

- *À contribuer par leur comportement et la qualité de leurs actions à renforcer l'image du réseau de façon à développer son rayonnement auprès des acteurs économiques du territoire et accroître sa notoriété.*
- *À œuvrer dans un esprit de partenariat, en manifestant de la bienveillance vis-à-vis des membres du réseau aussi bien en interne qu'à l'extérieur.*
- *À republier si possible les communications du réseau afin d'accroître la visibilité et le nombre de membres potentiels.*
- *À proposer leur expertise à la responsable du réseau dans un esprit de transmission de compétences.*
- *À promouvoir et recommander autant que possible les compétences professionnelles des membres auprès de leur réseau et à faire jouer, dans toute la mesure du possible, la complémentarité entre les membres.*
- *À s'interdire toute concurrence déloyale à l'encontre du réseau : par le biais du parasitisme, de l'imitation, du dénigrement ou de la captation de ses membres, des clients potentiels présentés par un autre membre, et de sa base de contacts.*
- *À être en règle par rapport à toute obligation légale, fiscale et à respecter la propriété intellectuelle.*

*Le non-respect de ces engagements par un membre du réseau, entraîne la suppression de son adhésion au dispositif femmes qui bougent et acte de ce fait, son interdiction à participer aux différentes manifestations du dispositif.*

Par la signature de cette charte, je reconnais avoir pris connaissance des informations suivantes :

#### **DROIT A L'IMAGE**

Outre l'illustration d'événements d'actualité, des captations sont réalisées à fin d'actions d'information et de communication institutionnelle à l'usage exclusif d

Les captations et leur exploitation, en partie ou en totalité, sont réalisées sans contrepartie et ne donnent lieu à aucune exploitation commerciale.

Le stockage des fichiers numériques sera réalisé sur un système informatique sécurisé au sein de la mairie de Vaucresson - 8 rue Grand Rue - 92420 Vaucresson

Certaines photos ou séquences vidéo pourront être transmises à l'hébergeur O2Switch situé à Clermont Ferrand dans le cas de publications via le site internet **femmesquibougent.fr** ou à l'hébergeur OVH situé à Roubaix dans le cas de publications via le site internet **villedevaucresson.fr**

Ces captations (intégrales ou par extraits) sont destinées à être publiées et diffusées à tout public, ou à toute personne se connectant sur le site internet mentionné pendant la durée de l'adhésion au réseau. La ville de Vaucresson s'interdit expressément de procéder à une exploitation des captations susceptibles de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité des personnes.

Les supports susceptibles d'être utilisés sont les suivants : Site internet, réseaux sociaux, support papier.

#### **RGPD**

Les données personnelles recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Vaucresson, service du développement économique, pour les adhésions au réseau Femmes qui Bougent. Les données collectées seront uniquement communiquées aux seuls destinataires suivants : direction de l'aménagement et de l'attractivité. Les données sont conservées pendant la durée d'adhésion au réseau. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant au D.P.O ([dpo@mairie-vaucresson.fr](mailto:dpo@mairie-vaucresson.fr)) ou au responsable du traitement ([femmesquibougent@mairie-vaucresson.fr](mailto:femmesquibougent@mairie-vaucresson.fr))

**La présente Charte est applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.**

**Elle est destinée à l'ensemble des membres actuels et futurs pour acceptation, à partir des informations dûment complétées :**

Lu et accepté, le :

Nom et Prénom :

Numéro de Siret

Adresse

Mail :